

**PROCEDURE D'INTEGRATION D'UN PLONGEUR PROFESSIONNEL FORMATEUR E2  
ISSU D'UN ORGANISME D'ETAT**

**FICHE RECAPITULATIVE**

**Identification du postulant**

<b>NOM :</b>	<b>Prénom(s) :</b>
<b>Date de naissance :</b>	<b>Lieu de naissance :</b>
<b>N° de licence :</b>	<b>N° club :</b>
<b>Organisme d'origine : Armées – SSA – GN – BSPP - SC</b>	<b>Qualification actuelle :</b>

**Dossier de candidature**

- Date de la demande JJ/MM/AAAA :
- Photocopie de la qualification délivrée par l'autorité d'origine
- Photocopie de la carte de plongeur GP-N4
- Attestation d'emploi depuis 6 mois minimum en qualité d'instructeur (pour les PLB instructeurs)
- Attestation d'encadrement professionnel par autorité d'origine (stage(s) datant de moins de 18 mois)
- Photocopie carte RIFA Plongée subaquatique
- Photocopie du certificat médical<sup>1</sup> de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la plongée
- Chèque du montant de la carte de Formateur E2 FFESSM

<b>Parrainage</b> Je soussigné(e), président(e) du club atteste l'activité du demandeur au sein de notre structure depuis le et soutient sa candidature à la qualification de formateur E2 auprès de la CTR.	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
<b>Décision de la CTR</b> Candidature acceptée – refusée	Nom :	Date :
	Prénom :	Visa :
	Fonction :	

<sup>1</sup> Etabli par un médecin fédéral ou un médecin diplômé en médecine subaquatique ou un médecin du sport